

RÉFLEXION SUR L'AGROÉCOLOGIE

Fiche de capitalisation réalisée dans le cadre du programme **TERSAA**
Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires



SOMMAIRE

1. Définition de l'agroécologie
2. Cadre législatif
3. Expériences des partenaires
4. Quelle promotion et diffusion de l'agroécologie ?
5. Impacts observés
6. Perspectives

Le programme de **Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires** (12/2021 – 11/2024), est mis en œuvre sur deux continents, par neuf partenaires en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine.

Objectif global : améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires face au changement climatique, à travers une meilleure maîtrise de l'aval des filières.

Trois principaux résultats interdépendants :

- Les producteurs et productrices accèdent à de nouveaux débouchés commerciaux.
- Des pratiques durables et résilientes sont diffusées et adoptées.
- Les acteurs se mobilisent pour un développement durable des systèmes alimentaires sur les territoires.



Cette note a été élaborée par Estelle Dandoy, Sara Teillard, Martin Bayi en collaboration avec Komi Abitor, Nasser Lawani, Noel Kanvide, Issoufou Porgo, Jacob Kiéma, Jean Banazaro, Denis Ayena, Raymond Dossou, Stanislas Dekoun, Andrés Sánchez Restrepo, Pedro Antonio Ojeda Pinta, Disney Rodríguez Parra, Mayra Ruiz Medina, David Machado Perdomo, Andrés Felipe Reinoso, Santos Turpo, María Cleofé Peralta.

Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), Air France, SERVAIR, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la Fondation Anber, la Fondation Bel, la Fondation Ditumba et la Fondation de France. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue des partenaires financiers susmentionnés.

Réalisation : Acting for Life, Février 2023

Crédits photos : RASCA PRODUCTION/Martin Demay, Agence Ataksia, Afrika fun/Stéphane Brabant, IMCA, ASOPEP, ETD, GIC.

L'agriculture familiale est confrontée à plusieurs défis, entre autres la faible productivité de l'agriculture traditionnelle, fortement impactée par la dégradation continue des terres agricoles et pastorales ; une disponibilité des terres agricoles limitée ; et des changements climatiques qui rendent encore plus aléatoires les cultures.

Dans le cadre de l'activité de capitalisation des expériences sur les systèmes agricoles et alimentaires durables, entre partenaires du Sud et continents Afrique / Amérique latine, du programme TERSAA, une réflexion a été lancée sur le thème de « **l'agroécologie** ». Sont présentées ci-après les expertises et stratégies spécifiques ou globales portées par les partenaires (IMCA¹, ASOPEP², CCAIJO³, CPF⁴, ETD⁵, GIC⁶) sur leurs territoires (Colombie, Pérou, Burkina Faso, Togo, Bénin).

1 DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie, une notion aux multiples définitions convergentes

À l'instar des discussions menées pour l'adoption de la déclaration sur l'agroécologie paysanne par le ROPPA⁷, basée sur le Manifeste de l'Agroécologie Paysanne de Nyéléni (2017), les divergences d'interprétations et d'applications de l'agroécologie existent. Dans tous les cas, l'agroécologie paysanne intègre, à des degrés différents, plusieurs dimensions : **philosophique, sociale, politique, environnementale et économique**.

Selon la CPF, au Burkina Faso « *l'agroécologie est l'emploi de principes et de concepts écologiques pour étudier, concevoir et gérer des agroécosystèmes durables. Elle intègre les dimensions sociales, environnementales et économiques, en vue d'obtenir un système de production intensif et durable. En tant que modèle alternatif de développement agricole, elle cherche à promouvoir toutes formes d'agriculture écologique, biologique et équitable dans le but de préserver l'humanité* ».

Au Togo, ETD conçoit l'agroécologie comme étant « *une discipline scientifique relativement nouvelle qui consiste à appliquer des concepts et principes écologiques de manière à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement sans oublier les aspects sociaux. En créant des synergies, l'agroécologie peut contribuer à la production et à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la santé, mais aussi permettre la restauration des écosystèmes et de la biodiversité qui sont essentiels à une agriculture durable* ».

D'après le GIC au Bénin, l'agroécologie est « *l'ensemble des pratiques et techniques de production animale, végétale et de transformation agroalimentaire qui respectent l'harmonie naturelle entre l'homme et tout son environnement. Cette conception porte des objectifs de développement durable qui se veut conservatrice des ressources naturelles affectées à l'alimentation de l'homme pour la génération future* ».

Les partenaires latino-américains du TERSAA partagent ces différentes définitions qui concilient l'écologie, une économie durable et une justice sociale. Ils insistent sur la **dimension holistique et systémique de l'agroécologie**. Plus qu'un ensemble de pratiques agricoles, c'est un modèle de vie (CCAIJO), un style de vie (ASOPEP) qui vise à un développement rural humain et écologique, la défense de la nature, la promotion de l'économie solidaire et féministe et le droit à l'alimentation. Pour IMCA, la dimension politique de l'**agroécologie est fondamentale car elle est aussi « un mouvement social »** pour la préservation des biens communs, la « *participation des producteurs et consommateurs dans la prise de décisions sur les systèmes alimentaires* », la « *défense du territoire et les revendications des droits et responsabilités* ». D'ailleurs, ASOPEP insiste sur l'importance de favoriser l'autonomie des territoires sur les questions alimentaires.

¹ Instituto Mayor Campesino (Colombie)

² Asociación de productores ecológicos de Planada (Colombie)

³ Asociación Jesús Obrero (Pérou)

⁴ Confédération Paysanne du Faso (Burkina Faso)

⁵ Entreprises Territoires et Développement (Togo)

⁶ Groupement Intercommunal des Collines (Bénin)

⁷ ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest

La motivation commune : une production durable et des conditions de vie meilleures !

La plupart des partenaires du programme TERSAA soutiennent l'agroécologie depuis leur création, soit depuis la fin des années 80 pour IMCA, dès 2002 pour la CPF, 2003 pour ETD et 2013 pour ASOPEP. CCAIJO et le GIC appuient l'agroécologie depuis plus récemment, respectivement depuis 2019 et 2012. IMCA est l'organisation avec le plus d'antériorité sur cette thématique, d'abord avec le café, en réalisant, avec l'OP de café ACOC⁸, la première exportation de café biologique de Colombie vers les Etats-Unis en 1991 puis en développant un appui-conseil à l'agroécologie aux producteurs ; et en s'associant à des réseaux nationaux et régionaux. À noter qu'en Colombie, les partenaires ont d'abord développé une expérience liée à la certification biologique pour les productions d'exportation (café) avant d'élargir à l'agroécologie notamment pour appuyer la production vivrière.

En Afrique de l'Ouest, ETD et la CPF développent historiquement des programmes de promotion d'une agriculture familiale durable, performante et rémunératrice pour les petits producteurs ; alors que le GIC a pour mission première de participer au développement économique et social concerté des communes. Le GIC soutient ainsi l'agroécologie pour favoriser une meilleure gestion des ressources du territoire.



En Colombie, ASOPEP, organisation de producteurs de café certifié biologique pour le commerce équitable, appuie la transition agroécologique des productions vivrières pour le marché local depuis la pandémie de la COVID-19.

Au Pérou, CCAIJO a commencé à intégrer les pratiques agroécologiques à son programme productif en 2019 en appuyant la certification biologique d'une unité familiale de fabrication de fromage et de 62 éleveurs de vache qui la fournissent. C'est une expérience pilote qui s'inscrit dans une vision à moyen terme pour la transition écologique du territoire où intervient CCAIJO dans son ensemble. Sur les hauts plateaux andins de la région de Cusco, les producteurs ont un recours limité aux intrants chimiques, ce qui favorise la transition.



2 CADRE LÉGISLATIF

De nombreuses dispositions adoptées en Afrique de l'Ouest

Les législations des pays membres de la CEDEAO⁹ doivent normalement évoluer conformément au cadre législatif et instruments de la sous-région ; notamment sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, sur le potentiel de développement agricole durable dans la région grâce à la promotion du secteur de l'agriculture biologique et écologique.

Toutefois, des disparités persistent entre pays d'Afrique de l'Ouest, que ce soit au niveau des textes existants comme dans leur application. Si des réflexions émergent actuellement pour une reconnaissance sous-régionale de la certification bio SPG (Système Participatif de Garantie), seules les filières d'exportation, comme le cacao et le café, bénéficient d'un cadre d'application stricte de la certification biologique, imposé par le commerce international.

Si la CPF, au **Burkina Faso**, déclare qu'il n'existe **pas de cadre juridique précis** consacré à l'agroécologie, de nombreuses réglementations et stratégies contiennent des dispositions relatives à l'agroécologie. Parmi ces dispositions, on peut citer entre autres la loi du 08/11/1996 portant sur le contrôle des pesticides, la loi du 08/02/2001 relative à la gestion de l'eau, la loi d'orientation sur le développement durable datant du 08/04/2014, etc. Plus récemment, le gouvernement a adopté la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie, et les acteurs convergent vers la mise en œuvre du plan d'actions triennal pour son opérationnalisation.

Le **Togo** s'est doté d'un cadre juridique national qui offre une **panoplie de dispositions en matière d'agriculture biologique et d'agroécologie** (notamment des lois-cadre sur l'environnement) et dont la mise en œuvre contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). La Constitution togolaise du 14/10/1992 reconnaît d'ailleurs explicitement l'obligation de l'État de garantir le droit à un environnement sain, l'agriculture biologique et agroécologique. Actuellement, la mise en place d'un cadre

de concertation des acteurs de l'agroécologie est en bonne voie au Togo.

Au Bénin, l'adoption de la loi d'orientation agricole (juillet 2022), dont l'un des principes fondamentaux de mise en œuvre est le développement durable, met en évidence les **efforts consentis par le gouvernement pour la transition écologique**. De plus, un Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) est disponible, avec pour vision notamment de rendre le secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025 et résilient face aux changements climatiques.

Une forte impulsion de la société civile en Amérique latine pour faire bouger les lignes

En 2012, le Pérou s'est doté d'une loi sur la production biologique et écologique qui a été actualisée récemment pour élaborer le Plan d'appui 2021-2030. En 2017, le « *Règlement de certification et de fiscalisation de la production biologique* », qui reconnaît, depuis 2017, les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) comme des mécanismes de certification de même niveau que la certification par un tiers. Malgré cet environnement favorable, l'application effective de ces textes est difficile, on estime que seulement 4-6% des agriculteurs péruviens ont des cultures biologiques ou agroécologiques. Pour CCAIJO, « *l'agroécologie est une réalité en mouvement grâce, principalement, au grand effort et à la persévérance des organisations sociales et corporations de producteurs des communautés paysannes et autochtones et du travail des ONG, réseaux et collectifs de la société civile* ».



En Colombie, il existait des lois et règlements sur l'agriculture familiale et la certification biologique mais il a fallu attendre 2017 et la forte implication des organisations de producteurs à travers le Réseau national d'Agriculture Familiale (RENAF), pour que soit adoptée la résolution 464 qui promeut entre autres les circuits courts de commercialisation, les pratiques agroécologiques et les systèmes participatifs de garantie. Au niveau local, des initiatives ont vu le jour telle que l'expérience pilote du département de la Valle del Cauca, qui formule actuellement un plan d'agroécologie de manière participative avec les organisations de producteurs. Cette dynamique pourrait être prochainement renforcée si un projet de loi

du nouveau gouvernement colombien est adopté, ce qui permettrait, notamment, la création d'une direction nationale pour l'agroécologie et la formulation participative d'un plan national pour l'agroécologie.



3 EXPÉRIENCES DES PARTENAIRES

Des appuis à l'agroécologie différents et complémentaires

Au Burkina Faso, la CPF, de par son historique de création et rôle en tant que Confédération Paysanne, dispose d'une **expertise avérée**, et fournit plusieurs types d'appuis en matière d'agroécologie, et adaptés selon les acteurs ciblés : des formations et mises à disposition de petits équipements « *écologiques* », de la recherche-action et/ou de la sensibilisation-communication.

Les **formations** déroulées auprès des producteurs et animateurs portent sur plusieurs domaines :

- les pratiques de conservation des eaux et des sols, la production des bio-intrants, la lutte contre les ennemis de culture, la conservation des semences et des récoltes (notamment d'oignons) ;
- la promotion de technologies comme les foyers améliorés ;
- la mise en place de jardins nutritifs ;
- la production de fourrage comme moyen de résilience.

La **recherche-action** repose sur des expérimentations scientifiques ainsi que sur la conduite d'études (par exemple, sur les barrières comportementales pour l'adoption de pratiques agroécologiques).

Enfin, la CPF mène des actions de **promotion-vulgarisation** sur les innovations éprouvées à travers la production de référentiels techniques et/ou de supports de communication.

Au Togo, ETD, à travers les différents projets menés, a développé des compétences dans l'agroécologie à travers l'**animation de formations agroécologiques et d'aménagements agricoles**, tels que les aménagements sommaires de bas-fonds rizicoles.

Les pratiques agroécologiques portent sur :

- la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) ;
- la fabrication rapide du compost à base de champignons et à son utilisation dans la fertilisation des sols ;
- le système de riziculture intensive (SRI) ;
- les bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)
- le reboisement et la reforestation.

Au Bénin, le GIC mène surtout des actions de concertation-sensibilisation multi-acteurs sur les territoires sur les thèmes de la restauration des terres agricoles et de lutte contre les divers effets des changements climatiques. Ces sensibilisations se déroulent soit lors d'assemblées villageoises, soit via des émissions radios. Pour développer des formations plus techniques sur l'agroécologie, notamment sur la gestion intégrée de la fertilité des sols, le GIC fait appel à des ONG spécialisées.

Les partenaires latino-américains ont une forte expérience sur la certification biologique notamment pour le marché équitable à l'international. Ils ont ensuite appuyé la transition agroécologique pour favoriser la diversification des cultures pour la sécurité alimentaire et la commercialisation au niveau local. Ils ont tous développé des formations en agroécologie qui favorisent la dimension pratique et l'échange d'expériences.

Nos partenaires appuient également les producteurs notamment dans la fabrication d'intrants biologiques, la construction de petites infrastructures permettant la fabrication d'intrants bio, la préservation de semences natives et l'installation de systèmes d'irrigation basés sur un système de gestion économe de l'eau. Ils accompagnent les organisations de producteurs dans la mise en œuvre de systèmes participatifs de garantie.



IMCA et CCAIJO sont également très impliqués dans les espaces de concertation locaux pour réaliser des actions de plaidoyer en faveur d'une meilleure implication des différents acteurs du territoire dans la transition des systèmes alimentaires. Ils renforcent également les organisations de producteurs pour qu'elles soient aptes à défendre leur vision dans ces espaces. Pour CCAIJO, l'inclusion de l'agroécologie dans les politiques publiques locales est un véritable défi. IMCA milite également au niveau national et régional à travers le Mouvement pour l'Agroécologie En Amérique Latine (MAELA).



4 IMPACTS OBSERVÉS

Une mise en pratique variable selon les zones agro-climatiques

Selon un rapport d'une étude commanditée par la CPF, on note une variabilité de l'adoption des pratiques agroécologiques selon les régions agro-climatiques, les systèmes de production agrosylvopastorale, les types de pratiques ou de technologies agroécologiques.

Ainsi, dans les pays sahéliens, on relève les **pratiques dominantes** suivantes : la rotation culturale (85%), la production de fumure organique (83 %) et le parcage (71%). Aussi, la régénération naturelle assistée (RNA) est pratiquée par 54% des ménages enquêtés suivie de la haie vive antiérosive (28%) et de l'agroforesterie (24%) dans le cadre des activités sylvicoles.

Pour tous les partenaires du programme TERSAA, un nouveau défi est de faire évoluer les pratiques pour prendre en compte les effets du changement climatique qui se font déjà fortement ressentir. Si cette évolution est fortement dépendante du contexte agro-climatique, elle est aussi fonction des impacts ressentis par les producteurs.

Les principaux **facteurs d'adoption des pratiques agroécologiques**, selon les ménages enquêtés dans l'étude de la CPF mentionnée ci-dessus, sont : l'amélioration de la fertilité des sols (21%), la lutte contre les effets du changements climatiques (18%), la hausse des rendements (14%), et la préservation de l'environnement (14%).



Les principaux **facteurs de non-adoption des pratiques agroécologiques**, évoqués par les ménages enquêtés, sont principalement le manque d'encadrement et d'informations (20%) et la non-maîtrise des techniques agroécologiques (19%).

La diffusion des pratiques agroécologiques reste une préoccupation de quelques organisations non gouvernementales et structures de la société civile motivées par l'amélioration de la productivité agricole durable. Les structures nationales de conseils agricoles sont très peu, sinon pas, engagées dans la dynamique des actions de la transition agroécologique. Aussi le modèle ou l'approche de vulgarisation de thème isolé à une échelle circonscrite et limitée pourrait-il être suffisant pour une production agroécologique durable généralisée ?

Des impacts positifs pour l'agriculture, l'alimentation et le développement des territoires

De nombreux acteurs s'accordent à dire que l'agroécologie présente de nombreux avantages et impacts positifs telles que la réduction des pertes post-récoltes, l'amélioration de la fertilité des sols, la baisse des coûts de production, l'augmentation des rendements et une meilleure résilience aux changements climatiques, etc. Par exemple, d'après le GIC, avec l'introduction de plantes fertilisantes (telles que pois d'angole ou mucuna) en association culturale, les rendements augmenteraient de 10% à 25%. Selon les carrés de rendements suivis par ETD, le Système de Riziculture Intensive (SRI) permettrait une économie de semences de plus de 80% (10 kg/ha contre 40 à 50 kg/ha de semences), une économie d'engrais chimiques (avec l'usage des engrais organiques tel que le compost), une économie en eau d'environ 35%, la facilitation des entretiens (donc une diminution du coût de la main-d'œuvre surtout pour le désherbage), une réduction du cycle de production (de 2-3 semaines), une réduction de la concurrence entre les plants, une augmentation de rendement de 35 à 100% et à fortiori une amélioration la situation socio-économique des paysans.



L'intégration de pratiques agroécologiques a également des impacts indirects en dynamisant l'économie locale et en favorisant la souveraineté alimentaire des territoires à travers la production d'aliments sains et variés et leur commercialisation à travers des circuits courts,

tels que les marchés paysans ou les foires. L'intégration de l'agroécologie permet également de renforcer le tissu social à travers des échanges de semences, des échanges sur les pratiques basées sur les savoirs ancestraux.

Une juste reconnaissance du rôle des femmes dans les systèmes de production



IMCA observe un changement positif dans la reconnaissance du travail des femmes dans les systèmes de production grâce au développement de l'agroécologie et offre une opportunité pour qu'elles assument d'autres responsabilités au-delà de prendre soin du foyer et du travail domestique, notamment dans les organisations de producteurs au sein desquelles elles jouent en effet un rôle fondamental dans la préservation des semences, la diversification productive, la transformation, la production d'aliments et leur commercialisation.

Les limites et difficultés de mesure d'impact

Selon d'autres témoignages, la pratique de l'agroécologie aurait un faible impact sur le revenu des exploitations agricoles, et une baisse de la production serait même observée. Si l'agroécologie permet de réduire ou supprimer l'utilisation de produits chimiques, le coût des intrants biologiques reste élevé même si le contexte inflationniste actuel rend également coûteux le recours aux intrants chimiques et offre un contexte favorable à la diffusion de l'agroécologie.

Pouvoir démontrer l'intérêt économique est en effet essentiel, notamment dans un contexte de parcellisation des terres chaque fois plus fort comme le note CCAIJO (division des terres au moment de la transmission familiale) qui peut entraîner également une surexploitation des sols et ressources en eau. Par ailleurs, les pratiques agroécologiques peuvent induire une pénibilité du travail plus importante. Et comme pour l'agriculture en général, la migration de la jeunesse rurale vers les villes limite également son développement. Par ailleurs, l'absence d'appui des différents services de l'État ressort également comme une limite à l'agroécologie. Les services nationaux de conseils agricoles ont leur place dans la promotion des pratiques agroécologiques.

Cependant, le processus de vulgarisation et transfert de compétences devrait être revu dans le sens d'une meilleure collaboration avec les producteurs à la base dans l'identification des pratiques locales à améliorer et à promouvoir en vue d'une adoption durable.

De plus, l'absence, la non-mise à disposition ou le coût des outils d'évaluation permettant de mesurer par exemple la qualité des sols (analyse des sols avant et après) ou la résilience aux changements climatiques, ne facilite pas la mesure d'impact de l'agroécologie.

Aussi, il n'existe pas encore ou peu de marchés spécifiques aux produits agroécologiques en Afrique de l'Ouest ou Amérique latine par manque de valorisation et certification de produits vivriers. Même si l'intérêt pour des produits sains et locaux se développe, surtout dans les grandes villes, il reste encore limité, parfois seulement réservé à la population ayant un pouvoir d'achat élevé.



Lorsqu'un produit est certifié, il n'y a pas toujours en face des consommateurs prêts à payer plus cher et le producteur ne peut pas toujours couvrir le coût de la certification.

Les contextes peuvent également compliquer la transition agroécologique comme le contexte sécuritaire ouest africain ou le conflit armé en Colombie qui ont provoqué des déplacements de populations, ainsi que la persécution des leaders sociaux défendant la cause environnementale en Amérique latine.



5 QUELLE DIFFUSION DE L'AGROÉCOLOGIE ?

Les partenaires du programme TERSAA adoptent différentes stratégies pour élargir la diffusion des pratiques agroécologiques.

Favoriser la pratique et l'implication des producteurs pour mieux les convaincre

Cela est possible, par exemple, en sensibilisant les populations sur l'importance de l'agroécologie à travers des « focus groups » villageois ou des émissions radio-phoniques ; en mettant en place une équipe d'animateurs proches des exploitations familiales ou un réseau de producteurs relais ; ou encore en animant des formations pratiques sur des champs de démonstration (écoles paysannes). Il s'agit avant tout « d'apprendre en faisant et enseigner en montrant » et favoriser un apprentissage directement de producteurs à producteurs. IMCA constate une meilleure conscience environnementale chez les producteurs ayant initié la transition agroécologique et une meilleure compréhension des liens entre santé et agriculture. Ils deviennent alors les porte-parole de l'agroécologie sur leur territoire.

D'autres leviers permettent de soutenir l'agroécologie tels que les systèmes participatifs de garantie des produits agricoles issus d'une production agroécologique ; et le suivi et l'évaluation régulière des pratiques vulgarisées.

Adopter une approche inclusive pour aboutir à un cadre d'application favorable

Pour la CPF, la promotion de l'agroécologie peut se faire à travers des dispositifs territoriaux spécifiques (élaboration de plans alimentaires territoriaux) ou des dynamiques marchandes (promotion du consommateur local, commande publique).

Selon ETD, le renforcement institutionnel, pour mettre en œuvre l'agroécologie, devrait se focaliser sur les mesures d'exploitation rationnelle du bois. En d'autres termes, « des dispositifs d'exploitation agricole devraient inciter les agriculteurs à intégrer certaines pratiques agroécologiques ».

suivant leur milieu, face aux effets néfastes du dérèglement climatique. »

En ce qui concerne **IMCA**, il est essentiel de renforcer les espaces de concertation citoyens ruraux qui permettent aux organisations de la société civile de faire entendre leur voix et que leurs considérations soient prises en compte dans les plans locaux d'aménagement territorial et dans les plans de développement agricole. Les institutions éducatives doivent également mieux intégrer et diffuser l'agroécologie. Elles sont des alliées clés dans la recherche et la mesure d'impacts.

La diffusion de l'agroécologie passe aussi par une meilleure sensibilisation des consommateurs, qui permettent l'accès à des débouchés aux productions agroécologiques.

Pour **ASOPEP**, il est important d'informer sur les bénéfices pour la santé. Ils organisent des cours de cuisine au sein même des marchés paysans et peuvent ainsi sensibiliser sur le consommer sain. IMCA développe des conférences sur le campus universitaire de la Javeriana de Cali et CCAIJO diffuse des messages à la radio et à la télévision locale. En effet, si les certifications permettent de différencier les produits agroécologiques, comme le remarque ASOPEP, ces produits doivent aussi « être valorisés et identifiés comme la meilleure option » pour que le consommateur accepte de payer un prix qui peut être plus élevé contre la valeur ajoutée que représente l'agroécologie.

Enfin, pour mettre en œuvre l'agroécologie, l'appui des politiques est certes indispensable, mais il est aussi important de **créer des liens avec de nombreux acteurs issus des communautés** exploitants les ressources naturelles, des structures centrales et déconcentrées en lien avec l'environnement, de la recherche, des organisations paysannes, de la société civile et des collectivités territoriales. L'agroécologie doit se construire à partir d'une vision com-

mune du territoire, à laquelle participent différents acteurs. Elle devrait dépasser le secteur de techniques agricoles et être prise en compte par tous les autres secteurs (institutionnel, économique, commercial, environnemental, santé, éducation, etc.), de manière à ce que les actions conjuguées des différents acteurs conduisent à des changements significatifs progressifs et continus.



6

PERSPECTIVES

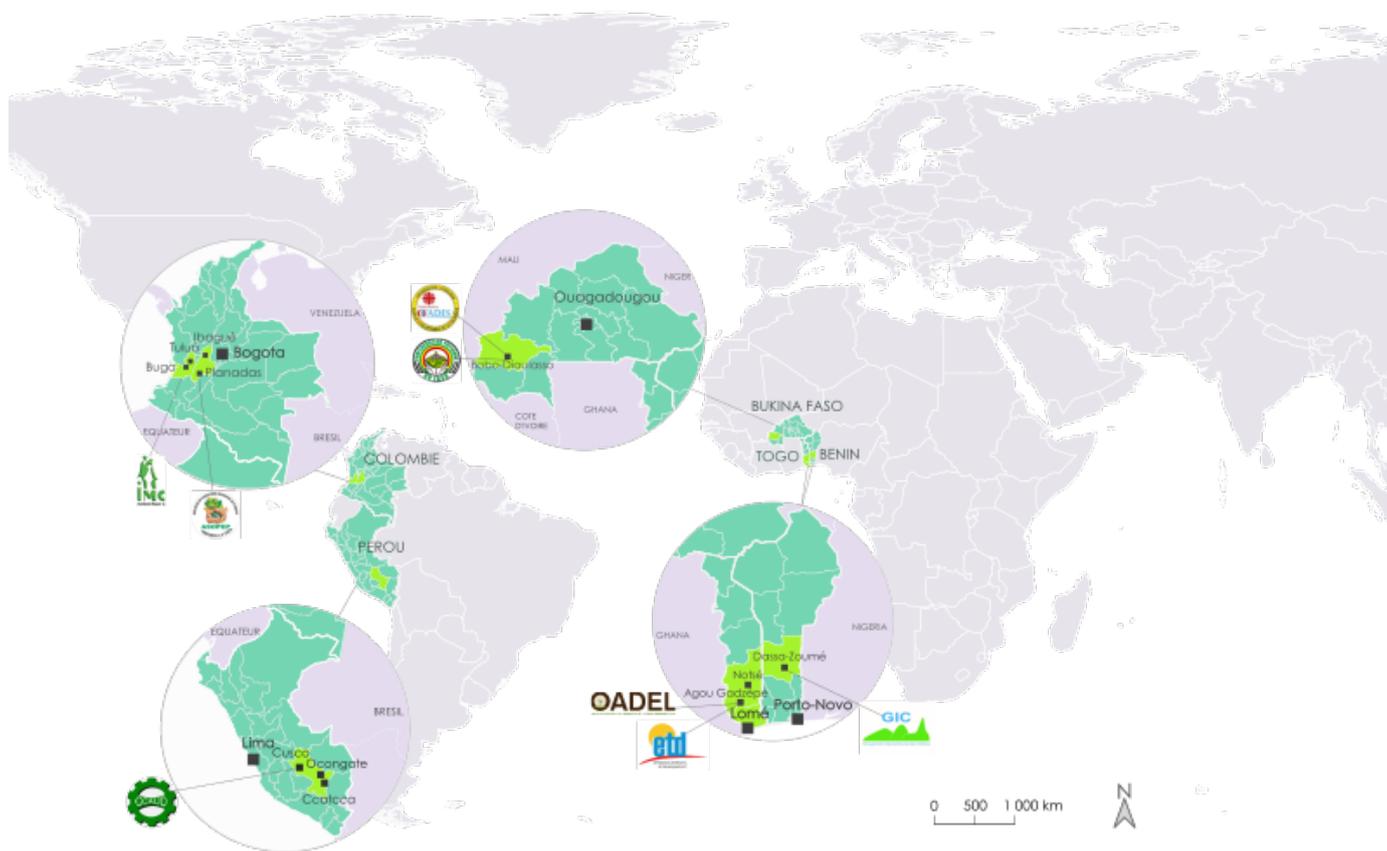
Acting for Life, à travers le programme TERSAA, s'inscrit dans la continuité des différentes actions menées par ses partenaires locaux, en faveur de la diffusion de l'agroécologie auprès des populations. Le programme permet entre autres de former les producteurs et productrices ainsi que les jeunes à diverses pratiques agroécologiques (couvrant notamment les productions animales, végétales et agroalimentaires) ; de réaliser des aménagements agricoles plus économes en eau et en énergie ; et d'accompagner la diffusion et le passage à l'échelle de systèmes agricoles et alimentaires durables sur les territoires.



LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME TERSAA

Depuis plus de dix ans en Amérique latine puis en Afrique de l'Ouest, Acting for Life, avec ses partenaires du Sud, accompagne l'agriculture familiale, à travers un appui intégré depuis l'amont jusqu'à l'aval des filières, avec une attention sur l'inclusion et la participation active des acteurs clés du territoire, en particulier les femmes et les jeunes.

Le programme TERSAA – *Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires* – constitue la suite logique de différents projets, menés par Acting for Life et ses partenaires, au Togo, au Bénin, au Burkina Faso, au Pérou et en Colombie.



Organisations partenaires d'Amérique latine



Asociación de Productores Ecológicos de Planadas (ASOPEP)



Instituto Mayor Campesino (IMCA)



Asociación Jesús Obrero (CCAIJO)

d'Afrique de l'Ouest



OCADES Bobo-Dioulasso



Entreprises Territoriales et Développement (ETD)



Groupement Intercommunal des Collines (GIC)



Confédération Paysanne du Faso (CPF)



Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL)

Éléments topographiques

- Capitale administrative
- Ville principale des régions d'intervention
- Régions d'intervention
- Pays d'intervention du programme TERSAA

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME TERSAA

AFRIQUE DE L'OUEST



L'ONG **Entreprises, Territoires et Développement (ETD)** a été créée en 2003 et intervient au Togo et au Bénin. Son objectif est de contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.



L'ONG **Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL)** a été créée en 2003. Elle intervient au Togo où elle a pour objectif de promouvoir le droit à l'alimentation par le biais de la consommation de produits agricoles locaux transformés.



Le **Groupement Intercommunal des Collines (GIC)** est une association intercommunale qui travaille depuis plus de 20 ans avec les 6 communes du Département des Collines, au centre du Bénin. Le GIC participe au développement économique et social concerté des Communes membres, à travers la promotion de l'intercommunalité.



La **Confédération Paysanne du Faso (CPF)** a été créée en 2002 à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Elle est composée de 15 faitières. Sa vision repose sur « *une agriculture familiale durable, productive, compétitive, garantissant l'accès à la terre, la sécurisation foncière pour toutes les catégories de producteurs et assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires* ».



OCADES Bobo Dioulasso (Caritas) a été créé le 1er août 1998. L'organisation agit au Burkina Faso, dans les secteurs de la production et de soutien à la production, du social (alphabétisation, éducation, santé) et de la gouvernance (sensibilisation, formation).

AMÉRIQUE LATINE



L'**Instituto Mayor Campesino (IMCA)** a été créé en 1962 en Colombie. L'IMCA appuie la production agroécologique, la souveraineté alimentaire et la structuration de filières porteuses, la reconstruction du tissu social à travers le renforcement des organisations paysannes et l'articulation des acteurs du territoire.



L'**Asociación Jesús Obrero (CCAIJO)**, fondée en 1971, est une ONG au Pérou, qui appuie les initiatives économiques de lutte contre la pauvreté en zone rurale. Elle intervient également sur les thématiques de nutrition, d'éducation, de protection de l'environnement et de gouvernance locale.



L'**Asociación de productores ecológicos de Planadas (ASOPEP)** a été créée en 2013, en Colombie. Cette organisation de producteurs intervient plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire et de renforcement de l'économie locale à travers l'appui et la formation auprès des producteurs.

ACTING FOR LIFE

40, avenue de l'Europe
93350 Le Bourget Aéroport
Tél.: +33 (0)1 49 34 83 13
contact@acting-for-life.org
acting-for-life.org

